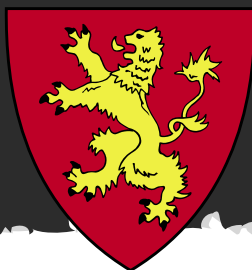


Janvier 2025



Bulletin municipal n° 24
COPPONEX





Administration et personnel

p. 4

- Les agents et les élus formés aux premiers secours
- Départ à la retraite de Claudine Dauvergne

Information et communication

p. 5 à 12

- Stop aux incivilités !
- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Recensement de la population
- Le projet Coeur de Village : les travaux avancent !
- Habiter au coeur du village : un projet, une solution
- Soutien à Octobre Rose
- Une nouvelle page Facebook à l'initiative d'une habitante

Affaires scolaires

p. 13 à 17

- École : le mot du directeur
- Cérémonie des CM2
- La matinée du goût pour les classes maternelles
- Sortie scolaire sur le thème de l'automne - Maison du Salève
- Cérémonie du 11 novembre 2024 - Participation des CM2
- Sortie scolaire à la Maison d'Izieu en fin d'année scolaire

Affaires Périscolaires

p. 18

- Les services périscolaires
- L'accueil de loisirs de Copponex

Vie locale et associative p. 19 à 26

- Activ'Ramonage
- Bar éphémère
- Association Culture et Loisirs de Copponex
- Association des Parents d'Élèves de Copponex
- Artistes Sol'Air
- ESC : Un 60^{ème} anniversaire brûlant
- Chosal - Fête Art et Nature
- L'Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM)

Environnement

p. 27 à 28

- Syr'Usses
- Rappel des obligations d'égavage et d'entretien des haies

Urbanisme et bâtiments

p. 29

- Autorisations d'urbanisme de juin à novembre 2024
- Déclarations préalables de juin à novembre 2024

Voirie réseaux divers

p. 30 à 31

- Sécurisation de l'entrée Est de Copponex (RD27)
- La voirie communale
- Eaux pluviales

CCAS

p. 32

- Des saveurs de fête pour nos aînés
- Retour en images

État-civil

p. 33 à 35

Infos pratiques

p. 36



Chers habitants et habitantes de notre belle commune,

A l'aube de ce 24^{ème} bulletin municipal, j'espère que vous avez passé un bel été et que l'année 2024 s'est bien terminée, auprès de vos proches et en bonne santé.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de sérénité.

Prenez bien soin de lire cette nouvelle édition, qui vous offre les dernières informations sur la commune, son école, sa vie culturelle et associative.

Vous y trouverez aussi les actions de l'équipe municipale en termes de sécurisation du village, grâce aux récents travaux sur la RD27 ainsi que la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde en septembre 2024 pour parer aux éventuelles situations d'urgence. Vous trouverez joint au présent bulletin le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), que nous vous invitons à conserver.

Par ailleurs et comme vous pouvez le constater, les travaux du Cœur de Village avancent à grands pas. Nous nous réjouissons de vite pouvoir vous livrer ce complexe épicerie, bar, restaurant, micro-crèche et logement inclusif senior, auquel s'ajoutera un local d'environ 40 m² pour accueillir un corps médical.

Les fêtes de l'été ont remporté un vrai succès cette année encore. Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles des associations de Copponex, ainsi que le personnel de la commune pour leur dévouement et leur engagement. Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux habitants et rappelons que toute l'équipe municipale est à votre écoute pour vous accompagner et répondre à vos questions. Nous vous demandons aussi de réserver votre meilleur accueil aux agents recenseurs qui œuvreront du 16 janvier au 15 février 2025.

En espérant vous retrouver nombreux le 17 janvier prochain à 19 heures à la cérémonie des vœux pour échanger autour d'un petit buffet campagnard.

Bien à vous,
Julian MARTINEZ



Administration et personnel

Les agents de la commune et les élus formés aux premiers secours

Les 10 et 11 septembre, la sécurité et la prévention étaient à l'honneur à Copponex.

Les agents communaux ainsi que des élus ont participé à une formation aux premiers secours civiques de niveau 1, dispensée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Savoie.

D'une durée de 7 heures, cette formation a permis aux participants de se familiariser, à travers des mises en situation pratiques, avec des gestes simples mais cruciaux : protéger la victime, alerter efficacement les secours et intervenir en attendant leur arrivée.

Ces compétences sont importantes, elles peuvent faire toute la différence en cas d'urgence, et renforcent la capacité de la commune à répondre aux situations imprévues.



Réception en l'honneur du départ à la retraite de Claudine Dauvergne



Le 30 août dernier, la commune de Copponex a organisé une réception en l'honneur du départ à la retraite de Claudine Dauvergne, secrétaire de mairie.

Après de nombreuses années de dévouement et de service auprès de la commune, de nombreux collègues, élus et habitants se sont rassemblés pour lui exprimer leur reconnaissance et leur amitié.

Nous la remercions à nouveau pour son engagement, son professionnalisme et son aide précieuse au quotidien.

Nous lui souhaitons une retraite remplie de bonheur, de sérénité et de moments privilégiés avec ses proches.



Information et communication

Stop aux incivilités!



UN APPEL AU RESPECT ET AU CIVISME

Des incivilités répétées ont été constatées dans les espaces publics de la commune, impactant le cadre de vie et la qualité de l'environnement local : dépôts sauvages, tags, déjections canines...

Les toilettes publiques ont, à plusieurs reprises, été laissées dans un état de saleté, rendant leur utilisation désagréable pour tous.

Les conteneurs d'ordures ménagères et de tri sélectif sont collectés de manière régulière.

Toutefois, il peut arriver que certains conteneurs soient temporairement pleins avant la collecte.

Dans de tels cas, il est rappelé qu'il est strictement interdit de déposer des déchets au sol, à côté des conteneurs.

Les déchets doivent être déposés dans un autre point de collecte de la commune ou transportés à la déchetterie.

Cet été, des tags ont été découverts sur nos bâtiments communaux.

Enfin, il est rappelé aux propriétaires de chiens que le ramassage des déjections de leurs animaux est obligatoire dans les espaces publics.

Merci à chacun de faire preuve de civisme et de veiller au bon usage des espaces publics et des installations.

Respecter notre environnement, c'est aussi respecter ses voisins, ses proches et le travail de ceux qui œuvrent au quotidien pour le bien-être de tous.



Information et communication

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)



La commune de Coppoix est exposée à des risques majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle ou technologique.

Conformément à la législation, elle a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour organiser les moyens nécessaires à la protection et à l'assistance de la population en cas de situation d'urgence.

Aujourd'hui, face à la multiplication des catastrophes naturelles, le PCS devient un outil indispensable.

Ce plan vise à mobiliser et à coordonner les ressources humaines et matérielles de la commune pour sauvegarder des vies humaines, limiter les dégâts et protéger l'environnement en cas de survenance de risques majeurs.

FOCUS SUR LE RISQUE DE « RETRAIT ET GONFLEMENT D'ARGILE » : UN TYPE DE MOUVEMENT DE TERRAIN

Le sol de la commune est composé de formations argileuses de type « Dépôts glaciaires et argileux würmiens » qui sont particulièrement sensibles aux variations de leur teneur en eau.

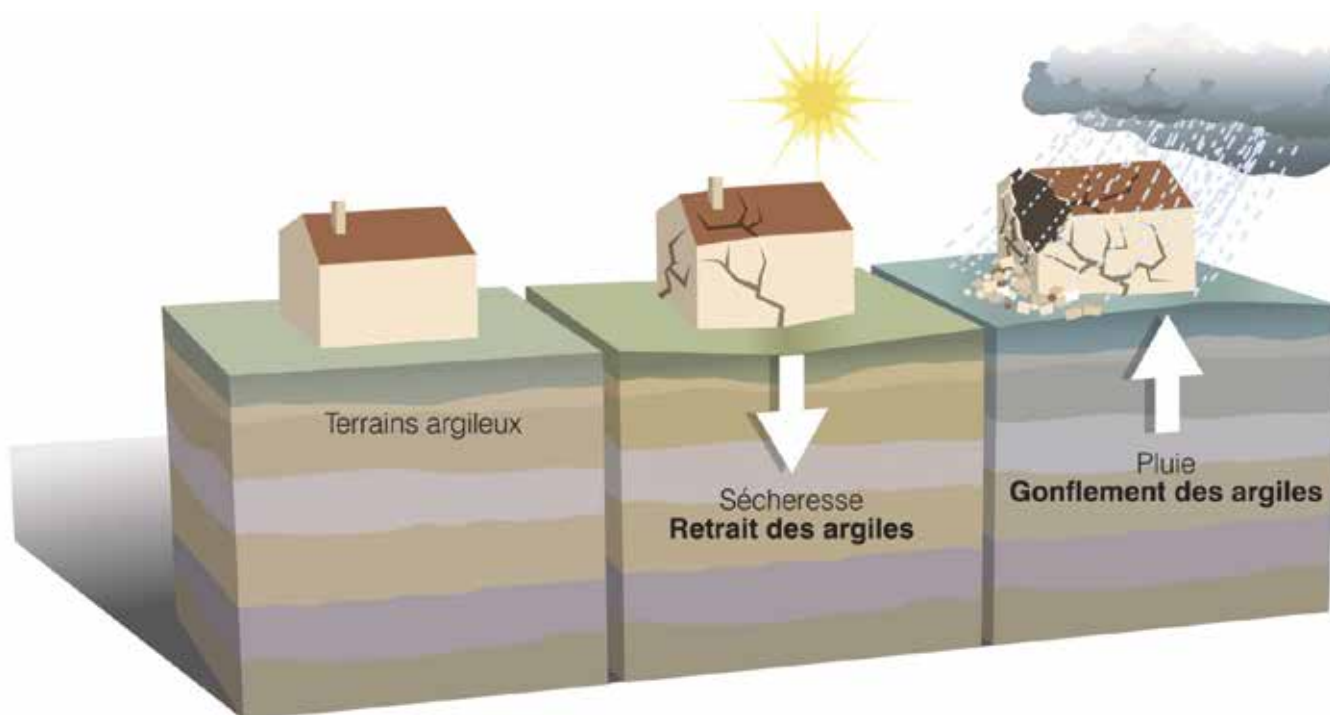
En période sèche, l'argile se rétracte, et en période pluvieuse, elle gonfle, ce qui peut endommager les structures légères comme les maisons et les routes.

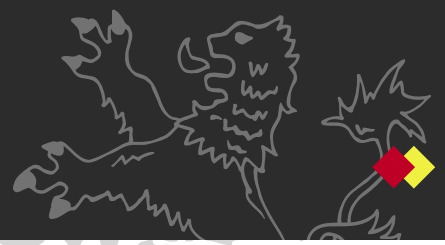
Ces phénomènes ont une ampleur plus importante avec les périodes de sécheresse et canicule.

La commune de Coppoix est considérée comme ayant un risque modéré de retrait et gonflement d'argile, ayant été classée deux fois en état de catastrophe naturelle pour ce phénomène, en 2003 et 2019.

LES PRINCIPAUX RISQUES IDENTIFIÉS À COPPOIX SONT :

- Mouvement de terrain et sismicité
- Transport de matières dangereuses
- Crues torrentielles
- Risques météorologiques





Fonctionnement du PCS



Le Maire peut activer le PCS soit de sa propre initiative, lorsque l'événement est imminent, soit à la demande du préfet. Le déclenchement du PCS entraîne la mise en place d'une cellule de crise en mairie.

Cette cellule, composée de plusieurs secteurs (commandement, suivi et communication, terrain, logistique), a pour mission de coordonner les interventions sur le terrain et d'alerter la population.

La salle polyvalente a été identifiée comme Centre d'Accueil et de Regroupement. Ce lieu permettra d'organiser l'accueil des sinistrés en cas de crise ou de catastrophe, et de leur fournir un abri temporaire dans les meilleures conditions possibles.

L'organisation de la commune s'appuie sur les ressources humaines de la collectivité (élus et agents). Des personnes ressources, compte tenu de leur expérience, leur connaissance de la commune et leurs compétences, ont également été intégrées au PCS.

Ces personnes, invitées lors de la présentation du PCS au conseil municipal du 16 septembre 2024, pourraient jouer un rôle clé en cas de déclenchement du plan.

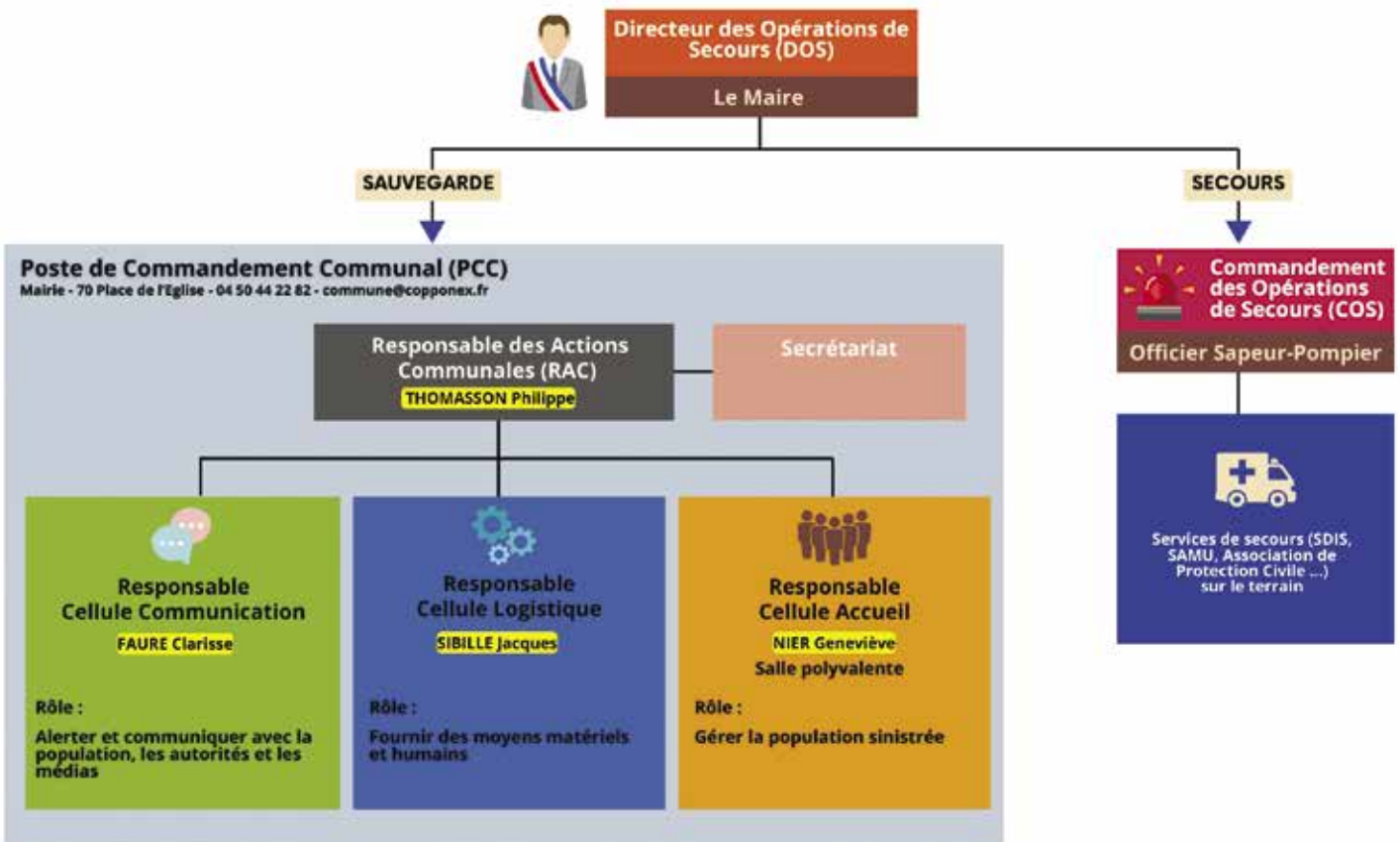
La commune les remercie d'avoir accepté de s'impliquer dans cette démarche essentielle.

LE DOCUMENT DU PCS COMPREND :

- Un schéma d'alerte
- La procédure de mise en place de la cellule de crise
- Un répertoire des moyens humains et matériels disponibles sur la commune

LE DICRIM : UN DOCUMENT ESSENTIEL À CONSERVER

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), joint à ce bulletin, détaille les risques spécifiques à notre commune et les consignes à suivre en cas de catastrophe. Il est essentiel de conserver ce document précieusement afin d'être prêt à réagir en cas d'urgence.



Information et communication

Recensement de la population



C'EST UTILE POUR VIVRE AUJOURD'HUI ET CONSTRUIRE DEMAIN !

Cette année, la commune de Copponex réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.
L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer.

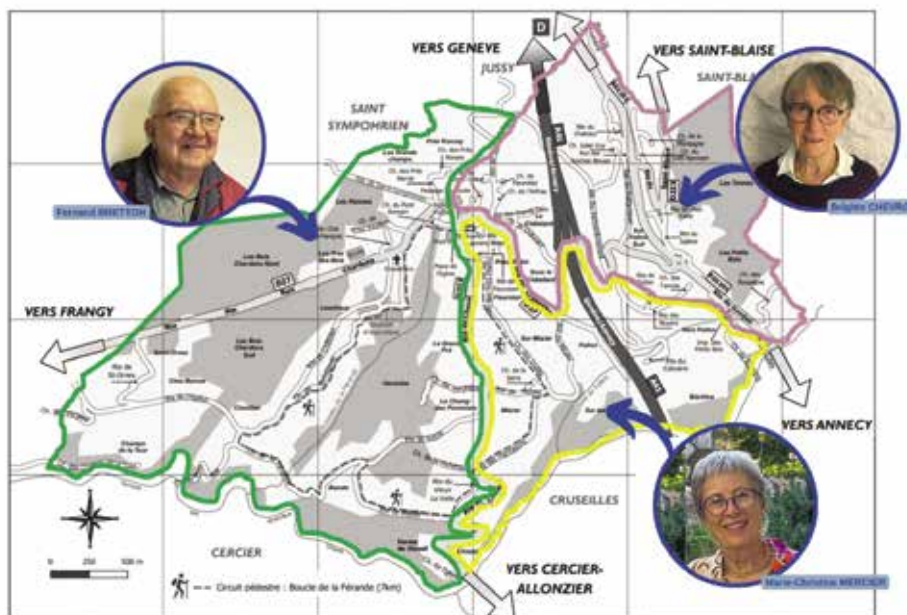
Un des agents recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra une notice internet sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site :
www.le-recensement-et-moi.fr à partir du 3^{ème} jeudi de janvier.

3 agents recenseurs ont été recrutés pour mener à bien cette mission :

- Brigitte CHEVROT pour le secteur violet :
Nord de la commune délimité par la route de Cruseilles (numéros impairs) et le ruisseau de la Ferrande
- Marie-Christine MERCIER pour le secteur jaune :
Est de la commune entre la route de Cruseilles (numéros pairs) et la route de Chosal (numéros impairs)
- Fernand BRETTON pour le secteur vert :
Sud de la commune de la commune entre le ruisseau de la Ferrande et la route de Chosal (numéros pairs)



POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, ...

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune.

Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : la dotation de l'État est proportionnelle au nombre d'habitants, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.
Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne soient comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la mairie : 04 50 44 12 82 / commune@copponex.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Information et communication

Le projet Cœur de Village : les travaux avancent !



Les travaux de l'opération de revitalisation du centre de Copponex se poursuivent dans le respect des délais. Après la réalisation de la maçonnerie, la couverture des bâtiments est désormais en cours.

Le programme de construction, qui inclut des logements, un habitat inclusif, un restaurant, une épicerie, une micro-crèche ainsi qu'un local dédié à un corps médical et un jardin partagé, progresse comme prévu. La livraison est toujours attendue pour début 2026.





Habiter au cœur du village : un projet, une solution



La commune de Copponex s'engage pour le bien-être de ses habitants, y compris nos aînés.

Dans le cadre du projet Cœur de village, un habitat inclusif avec 7 studios et un espace commun est créé pour permettre aux seniors de continuer à vivre dans leur commune, entourés de services et de commerces de proximité : épicerie, boulangerie, restaurant, et autres infrastructures déjà existantes comme l'école, l'agorospace et la micro-crèche.

Cet habitat partagé vise à offrir un cadre de vie adapté, où chacun garde son indépendance tout en profitant d'un environnement convivial et sécurisé, au cœur du village.

UN LIEU DE VIE CHALEUREUX ET ADAPTÉ

Situé au centre du village, cet habitat inclusif sera pensé à taille humaine, avec des logements individuels pour garantir l'intimité de chacun.

Chaque résident disposera d'un espace privé confortable et fonctionnel, tout en ayant la possibilité de se retrouver avec les autres habitants dans des espaces communs pour partager des moments conviviaux.



RESTER AUTONOME, ENTOURÉ ET EN SÉCURITÉ

L'objectif est de permettre aux seniors de :

- Rester autonomes le plus longtemps possible, en facilitant leur quotidien grâce à du personnel communal leur offrant un accompagnement personnalisé et la proximité des services essentiels.
- Maintenir un lien social fort, en leur offrant la possibilité de vivre au sein d'un environnement dynamique et bienveillant.
- Éviter l'isolement, tout en respectant leur rythme et leurs envies.

CE PROJET A REÇU UNE
SUBVENTION DE 100 000 €
DU DÉPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE.

haute
savoie
le Département



Témoignages de parents et résidents d'une maison en habitat partagé :



« Ma maman n'est pas un numéro perdu au milieu de 80 résidents. Elle est vraiment entourée... »

Nicole G.

« Chacun fait comme il en a envie »

Dora R.

« La maison M, c'est un lieu où je peux être moi-même, tout en sachant que je ne suis jamais seul. Les autres résidents sont comme une deuxième famille pour moi. »

Marcel T.

« Je n'oublierai jamais tous les bons moments que mon papa, Joseph a passés à la maison M. et toute l'attention, le soutien que vous lui avez apporté. Il était tellement heureux ! »

Jocelyne F.



Pour toutes informations : Mairie au 04 50 44 22 82 - commune@copponex.fr

Information et communication

Soutien à Octobre Rose

Dans le cadre d'Octobre Rose, mois de sensibilisation au cancer du sein, la commune de Copponex a tenu à marquer son soutien à cette cause importante. Les agents des services techniques ont créé de belles décorations devant la mairie.



Ce geste symbolique rappelle l'importance de la prévention, qui permet de détecter la maladie à un stade plus précoce, augmentant ainsi les chances de guérison et offrant de meilleures perspectives de traitement.

Un grand merci à Jonathan et Olivier pour leurs belles réalisations !

Une nouvelle page Facebook à l'initiative d'une habitante

Je m'appelle Shani Gordon et j'ai récemment créé une page Facebook publique et non lucrative dédiée aux habitants de Copponex. L'objectif de cette page est de faciliter les échanges entre les résidents du village.



L'idée de lancer cette page m'est venue car je cherchais des artisans pour rénover ma maison ainsi qu'une baby-sitter, et je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas de plateforme dédiée à ces besoins.

Il est important de préciser que cette page ne remplace pas celle de la mairie, mais elle offre aux habitants la possibilité de publier plus facilement des informations et d'interagir de manière plus dynamique, renforçant ainsi la vie communautaire et les liens de voisinage.

Si vous trouvez cette initiative intéressante, n'hésitez pas à la suivre afin de rendre cet espace encore plus vivant.
Mme Gordon.

ELLE PERMET NOTAMMENT DE :

- Partager des événements locaux
- Publier des annonces de vente ou de dons d'objets
- Organiser des rencontres entre parents ou mamans
- Demander des recommandations sur des professionnels (artisans, services, etc.)

 <https://www.facebook.com/people/Habitants-de-Copponex/61567149904960>



Ecole : le mot du directeur



Nous avons débuté cette année scolaire avec des effectifs stables (191 élèves) répartis dans 8 classes :

- Mme Valérie GUERRAZ pour le cycle 1 (26 PS)
- Mme Valérie CASSONI pour le cycle 1 (10 MS + 13 GS)
- Mme Lauren PERTIN pour le cycle 1 (9 MS + 14 GS)
- Mme Catherine CAMAS pour le cycle 2 (13 CP + 9 CE1)
- M. Yvan POURRAZ + Mme Fanny DOREL (le jeudi + quelques vendredis) pour le cycle 2 (13 CP + 8 CE1)
- Mme Laure CHANEAC + Mme Fanny DOREL (le mardi) pour le cycle 2 (25 CE2)
- Mme Marie VAGLIO-PRET + Mme Fanny DOREL (le lundi) pour le cycle 3 (28 CM1)
- M. Laurent LABBE pour le cycle 3 (23 CM2)

Pas de changements chez nos ATSEM :

- Mme Christelle BIAN
- Mme Florence BESSONNEAU
- Mme Angélique PAVAGEAU

Cette année encore, les enseignants vont à nouveau proposer une multitude de projets qui viendront compléter l'enseignement des savoirs fondamentaux grâce à la subvention annuelle de la Mairie et à l'Association de Parents d'Elèves qui a renouvelé une partie de ses équipes tout en restant toujours aussi dynamique.

Ainsi, il y aura un spectacle pour les maternelles à Noël, des sorties culturelles ou sportives pour les grands, une sortie avec nuitée, des intervenants en sport ou en arts, un projet sur les saisons en maternelle...

La Communauté de Commune du Pays de Cruseilles permet également, en plus du financement de l'école et des fournitures, de profiter de la piscine des Ebeaux, du mur d'escalade de Cruseilles, du transport au plateau des Glières pour le ski nordique, d'un Parcours d'Education Artistique et

Culturelle, d'un intervenant pour le Savoir Rouler...

Il y aura d'autres projets encore, sans financement ou avec un financement OCCE (coopérative scolaire), tels que la semaine du goût, les bricolages de Noël...

Et comme toujours, Fernand accueillera nos élèves à la bibliothèque municipale. Bref, vous l'avez compris, une année riche nous attend encore.

Et pour moi c'est une année un peu particulière. Ma 24^{ème} rentrée dans cette école...

Avec pour la première fois, l'arrivée en Petite Section de maternelle, de la fille d'une ancienne élève...

Coup de vieux ? Coup de jeune ? Coup de blues ? Rien de tout cela, juste énormément de plaisir, une grande fierté d'avoir, un peu, permis à cette maman de faire son chemin, celui qui l'a amené à recroiser le mien.

Le grand-père maternel (le vrai !) fut le premier Président de l'APE à mon arrivée, avec lequel j'ai partagé d'excellents moments, pour le bien des élèves, et que j'ai toujours autant de joie à recroiser. Une des deux grand-mères n'est autre que celle qui m'a donné les clés de « son » école. A mon arrivée dans son « bureau », je comptais, pour la rentrée 2001, 64 élèves répartis dans 3 classes.

Que de symboles !

La boucle est bouclée.

Cette école, où je me présente chaque matin de l'année scolaire depuis tant d'années et avec toujours autant de plaisir, c'est la nôtre, c'est la vôtre, et j'ai aujourd'hui la satisfaction de voir que ces relations que je qualifie de privilégiées avec les enfants et leurs parents, et avec tous les partenaires (Mairie, CCPC, équipe de l'Inspection de Saint-Julien en Genevois, bibliothèque...) sont basées sur de saines fondations, construites il y a 23 ans avec trois personnes importantes à mes yeux, « Greg » de l'APE, M. Guingouain à l'Inspection d'Annecy 3, et « Gaspi », regretté maire de la commune, mais aussi avec les premiers représentants de parents d'élèves au Conseil d'Ecole, et tant d'autres.

J'ai la prétention de croire que le flambeau a été bien passé d'année en année, et que cette ambiance particulière, cette qualité de travail, sont restées, toujours pour le bien de nos élèves, qui quittent l'école et, tout comme cette maman, font leur chemin dans la vie, avec de bonnes bases eux aussi.

Mon chemin risque encore de recroiser le leur... et j'en éprouverai toujours autant de plaisir !

Je souhaite à tous une excellente année scolaire !

Yvan Pourraz, Directeur de l'école.

Affaires Scolaires...

Cérémonie des CM2



La cérémonie des CM2 qui s'est tenue le 28 juin dernier à la salle des fêtes a été l'occasion de féliciter les élèves de CM2 de l'école de Copponex pour leur parcours en primaire.

C'est pour marquer cette nouvelle étape, qui n'est pas une rupture mais la continuité vers l'âge adulte, que la municipalité a souhaité se joindre à l'APE pour leur offrir ce petit moment tous ensemble et leur souhaiter succès, réussite et épanouissement durant ces prochaines années au collège et dans tous leurs projets à venir.

Pour l'occasion, chaque enfant a reçu une enceinte offerte par l'APE. En retour, les élèves ont enchanté l'assemblée avec de belles chansons, sous la direction de leur enseignant, M. Labbe, avant de partager un apéro offert par la mairie.



La matinée du goût pour les classes maternelles



Le lundi 7 octobre, les 3 classes maternelles (PS et 2 classes de MS-GS) ont été mélangées afin de proposer aux enfants 3 ateliers sur le goût :

Un atelier sur les pommes grâce aux Vergers Tissot

« Papy Pomme » a notamment fait goûter 4 variétés de pommes différentes aux enfants (de la plus douce à la plus acidulée). Il a également offert à chaque enfant un magnet.



Un atelier sur les viennoiseries grâce à la boulangerie du village

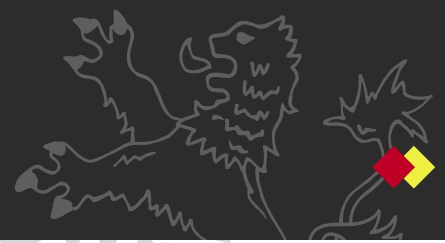
Les enfants ont découvert les ingrédients qu'il faut utiliser pour fabriquer des viennoiseries, ils ont également préparé des croissants à partir d'une pâte coupée en forme de triangles, et ils ont dégusté des pains au chocolat offerts par la boulangerie ainsi que les croissants qu'ils ont préparés.

Un atelier sur les fruits, légumes et fromages avec les maîtresses et les ATSEM

Les enfants ont pu identifier par la vue puis goûter de nombreux aliments : fruits (ananas, mangue, tomate cerise, kiwi), légumes (chou-fleur, courgette, fenouil, endive), fromages (comté, tomme de Savoie et tomme de chèvre).

Un grand merci aux Vergers Tissot et à la boulangerie de Copponex sans qui cette matinée n'aurait pas été une telle réussite.





Sortie scolaire sur le thème de l'automne – Maison du Salève



En octobre, les 3 classes maternelles sont parties en sortie scolaire à la Maison du Salève (à Présilly). C'était une sortie sur le thème de l'automne.



Pour la première fois, la classe des PS a pris le car et c'était vraiment chouette, ils étaient trop contents.

Ils ont été accueillis par Aurore, la dame qui leur a appris plein de choses sur l'automne.

Ils ont commencé par regarder toutes sortes de fruits et ils devaient les retrouver (noisettes, glands, châtaignes, marrons, noix, pomme de pin et branche d'épicéa).

Puis, ils ont utilisé des éléments de la nature afin de fabriquer des petits jouets.

ET C'EST PARTI POUR LA FABRICATION :

- Une toupie avec un cure-dent et un demi gland.
- Un dahu avec un marron, des glands et une branche d'épicéa.
- Un bonhomme pomme avec une pomme, un marron, des glands et une branche d'épicéa.



Les MS-GS ont réalisé d'autres activités

Lors d'une promenade en lisière de forêt, les enfants ont observé les arbres (les différentes formes de feuilles, les différentes couleurs de feuilles, les fruits qui sont parfois des poisons).

Ils ont également observé, comparé et appris à reconnaître les feuilles et les fruits des arbres.

Puis, lors d'une activité motrice, les enfants ont représenté un arbre

avec son tronc, ses racines, ses branches et ses feuilles à partir de petits bouts de bois et de feuilles d'arbres.

Enfin, lors d'une activité manuelle, les enfants ont peint le contour d'une feuille en tamponnant avec de la peinture aux couleurs de l'automne.

Merci à tous les parents qui nous ont accompagnés et à la Mairie et l'APE pour le financement de cette sortie.



Affaires Scolaires...

Cérémonie du 11 novembre 2024 – Participation des CM2



« C'était il y a 106 ans, en 1918.
A la 11^e heure du 11^e mois du 11^e jour,
de la boue des Flandres à la frontière
suisse, les clairons égrenent les notes
du cessez-le-feu »...

Tels étaient les premiers mots du
discours du Ministre des Armées, lu
par Monsieur le Maire et auquel les
élèves de CM2 furent très attentifs.

Puis, ils ont bu les mots qui leur étaient
directement adressés par le Colonel
Négru... Ce dernier leur rappelait
avec une extrême bienveillance notre/
leur devoir de mémoire, devoir de se
souvenir de génération en génération,
devoir de gratitude, d'espérance et de
lucidité.

Il soulignait en même temps cette
nécessité de nos jours de vivre
ensemble en se respectant et en
s'aidant, en allant vers les autres et
en défendant le plus faible, le moins
intégré, le mis à l'écart, le stigmatisé
ou l'opprimé, quelles que soient les
raisons fallacieuses.

Et les élèves ont parfaitement compris
son message en lien avec les valeurs
de la République.

Outre la Marseillaise qu'ils ont
chantée, la minute de silence qu'ils
ont respectée, la gerbe de fleurs
qu'ils ont déposée avec Monsieur Le
Maire, les élèves de CM2 ont montré
qu'ils connaissaient bien la période
de la 1^{ère} Guerre Mondiale qu'ils
étudient en classe, soit sous un angle
historique, soit sous un angle littéraire
ou artistique.

Ainsi, la lettre d'un poilu a été lue
devant l'assistance venue en nombre.

Et une chanson de MC Solaar
(recommandée à l'enseignant par
un papa d'élève) fut même récitée :
son texte Les Mirabelles évoque tous
les aspects de cette Grande Guerre
tragique et meurtrière.



Un grand merci à Monsieur Laurent
Labbe, à ses élèves et à leurs parents
pour leur venue et leur implication en «
ce jour férié de mémoire ». Comme le
disait d'ailleurs le Maréchal Foch : «
Parce qu'un homme sans
mémoire est un homme sans vie, un
peuple sans mémoire est un peuple
sans avenir ».

C'est cette idée qui fut comme un
fil conducteur de cette cérémonie
du 11 novembre 2024 et qui a été
proposée les jours suivants en débat
philosophique aux CM2 en cours
d'instruction civique et morale.





Porte-drapeau

Nous adressons nos sincères remerciements à Georges Deborne et à son neveu Guillaume pour leur présence et leur accompagnement lors de la première participation de Candice Evrard à la cérémonie du 11 novembre de Copponex.

Candice, habitante de notre commune, a suivi une formation de jeune porte-drapeau et nous sommes fiers de son engagement pour le devoir de mémoire.

Sortie scolaire à la Maison d'Izieu en fin d'année scolaire



Il est une habitude en CM1-CM2 de traiter le sujet de la Seconde Guerre Mondiale en fin d'année scolaire. Ce fut une nouvelle fois le cas en mai-juin 2024, sous forme d'exposés présentés en classe, mais surtout grâce à une sortie scolaire à l'initiative du Souvenir Français, section de Cruseilles (association dont la mission est de « faire vivre au quotidien la mémoire combattante de la France »).

Ainsi, les élèves de CM1-CM2 ont pu bénéficier d'une journée mi-juin sur Izieu et son Mémorial dans le département de l'Ain.

Après avoir bénéficié d'un atelier participatif de deux heures sur la thématique des discriminations et des droits de l'enfant, les CM1-CM2 ont eu l'occasion de déambuler dans la fameuse maison dans laquelle avaient trouvé refuge enfants et adultes juifs, sous la direction de Sabine Zlatin qui, à Izieu, avait voulu éloigner des enfants juifs de la région de Montpellier, où les rafles nazies étaient déjà trop nombreuses. Izieu était en 1942 en zone libre, plus exactement en zone d'occupation italienne. Mais quand l'Italie capitule en septembre 1943, la colonie d'Izieu est menacée par la Gestapo.

L'impensable survint en l'absence de la directrice avec une rafle qui reste dans les esprits (et depuis dans ceux des élèves de Copponex) dans ce lieu devenu Mémorial en 1994, inauguré par François Mitterrand, 50 ans presque jour pour jour après l'arrestation des enfants juifs.

Cette sortie scolaire exceptionnelle fut remplie d'émotions, elle a marqué indéniablement nos élèves copponexiens qui ont été sensibilisés concrètement sur le sujet délicat de l'holocauste et de la déportation (sujet cependant parfaitement adapté à l'âge des CM1-CM2 par le musée d'Izieu).

Monsieur Labbe tient une nouvelle fois à remercier les membres du Souvenir Français section de Cruseilles pour leur aide et leur soutien dans l'organisation de cette sortie pédagogique, ainsi que les parents (ou grands-parents) et élus municipaux qui ont accompagné.



Affaires Périscolaires...

Les services périscolaires



La rentrée des classes

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, les effectifs périscolaires sont en légère baisse par rapport à l'an passé. Mais nous constatons déjà une progression des effectifs en cantine et en accueil du soir.

Pour exemple, la journée du mardi 12 novembre 2024 :

	Maternelles	Elémentaires	Total
Garderie du matin	14	21	35
Cantine	52	99	151
Garderie du soir	29	52	81

Les enfants de petite section se sont très bien adaptés au rythme de l'école et retrouvent nos accueils avec beaucoup de plaisir.

L'accueil de loisirs de Coppoix



Les vacances d'été

Malgré une météo capricieuse, les activités d'été ont été nombreuses et variées.

Nos artistes ont créé des « bouteilles océan », des bougies, un lapin sauteur, des hélicoptères, un carillon...

Ils ont essayé la peinture à la craie, le modelage en argile, le nettoyage et le filage de laine de mouton, la fabrication de pizza et de sucettes glacées.

Les enfants ont également randonnée à travers le village (Follon, Le Pont Noir), essayé différents jeux collectifs (hockey, pétanque, time ballon...) et jeux d'adresse.



Les vacances d'automne

Pour cette première semaine de vacances, nous avons découvert l'île de Malte, ses temples et sa mythologie, les chevaliers de la Croix de Malte, les monuments, la cuisine et quelques spécialités comme le Luzzu (petits bateaux), la dentelle de gazo, la danse...

Lors de la deuxième semaine, nous nous sommes rapprochés de la nature pour découvrir les mystères de l'automne.

Au programme, balade, récolte de saison, guirlande d'automne, gnome, tartes aux noix et aux pommes...

Nous nous sommes également imprégnés de l'ambiance d'Halloween avec la création de masques, de sorcières et de citrouilles.

Les mercredis à Coppoix

Pour la première période, les enfants ont essayé différents types d'art (différentes techniques de peinture, bandes dessinées, collage patchwork, pyrogravure...).

Ils ont développé leur créativité en utilisant des éléments de la nature et des matériaux recyclés. Ils ont également créé leur fresque sur la notion de « vivre ensemble ».

Le roller, la trottinette et les jeux de ballons ont joyeusement rythmé les après-midis ensoleillés.





Activ'Ramonage



Qui suis-je ?

Habitant la commune de Copponex depuis 2019, j'ai souhaité en 2023 effectuer une reconversion professionnelle dans l'artisanat et ainsi créer ma société Activ'Ramonage. J'ai passé un Certificat Technique des Métiers (CTM) de Ramoneur-Fumiste qui me donne le statut de ramoneur professionnel.

Afin d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement de vos poêles, inserts et chaudières, je vous propose mes services pour le ramonage annuel obligatoire. J'effectue aussi le débistage de vos conduits avant tubage. Lors de ma première prestation dans votre foyer, je vérifie que votre installation respecte toutes les normes en vigueur.

Je suis également formateur pour les travaux pratiques au sein de l'école de Ramoneur-Fumiste située à Annecy le Vieux et gérée par la Confédération des Ramoneurs Savoyards dont je suis membre.

En tant que spécialiste, je m'engage à effectuer un travail de qualité dans le respect des règles de l'art.



Cédric Veyrat de Lachenal

Artisan ramoneur fumiste diplômé
de la Confédération des Ramoneurs
Savoyards

Tél : 07 45 15 49 80
activramonage@gmail.com



Pourquoi est-il important d'entretenir votre installation une fois par an ?



Le ramonage des conduits et l'entretien de votre installation permet de prévenir les risques d'incendie et d'éviter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore qui agit comme un gaz asphyxiant.

Selon le Décret du 20 juillet 2023 relatif à l'entretien des foyers et appareils de chauffage, le ramonage des conduits de fumées et des tuyaux de raccordement est obligatoire une fois par an.

Qu'est-ce que le débistage ?

Le débistage est l'action d'enlever le bistre présent dans votre conduit. Le bistre se forme lorsque le tirage n'est pas suffisant. La fumée n'est plus assez chaude et elle atteint son point de rosée avant de sortir du conduit de fumée, ce qui crée de la condensation. Ces condensats se déposent sur le conduit sous forme de goudron, aussi appelé bistre.

Le bistre est une matière inflammable et sa particularité est de prendre du volume en brûlant et risque ainsi d'obstruer le conduit, mettant celui-ci sous pression jusqu'à le faire éclater. C'est le bistre qui est responsable de la plupart des incendies de maison.

Il y a plusieurs raisons pour qu'un tirage soit insuffisant :

- Le taux d'humidité du bois est trop important.
- Un mauvais dimensionnement du conduit de fumée.
- Un manque d'oxygène dû à une absence d'amenée d'air (directe ou indirecte).

Je me tiens à disposition si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter pour prendre rendez-vous.

Vie locale et associative

Bar éphémère

Cette année encore, l'organisation du bar éphémère par les conseillers municipaux et M. le Maire a rencontré un franc succès.

Une mention spéciale est décernée à Camille et Sébastien pour avoir ambiancé le repas.



Association Culture et Loisirs de Copponex



Plus connue sous la dénomination ACL, notre association est apparentée à un comité des fêtes.

Bien que largement soutenue par les élus, elle reste une association indépendante sur la commune.

Son origine remonte à 1982, date à laquelle quelques habitants se sont regroupés afin de dynamiser la vie culturelle et sportive de Copponex. Si, malheureusement, certains fondateurs ne sont plus présents, il nous reste encore, dans nos membres, quelques adhérents actifs qui étaient présents à la création voilà 42 ans !

C'est dire que l'ACL s'inscrit dans la durée et la résilience, ayant traversé toutes les époques en se renouvelant et ajustant son offre sans compromis quant à l'esprit insufflé à l'origine.

A ce jour, l'ACL, entre autres, prend en charge l'organisation des 3 fêtes majeures de la Commune :

Le 14 juillet

Le 14 juillet reste la plus grosse manifestation annuelle forte de ses 500 à 600 participants assortie d'un bal populaire très attendu par la jeunesse de notre bassin de vie et même au-delà.

La Fête du four

Devenue une coutume, la fête du four à pain se tient le dernier dimanche de septembre ou le premier d'octobre, afin de mettre en valeur notre Four à pain.

Cet élément central dans la vie de la communauté d'autrefois est réactivé pour l'occasion et permet la confection de 50 brioches, 280 Pizzas, 400 Saint Genix et 500 pains !

Cette performance est réalisée grâce au travail acharné des boulangers bénévoles qui œuvrent non-stop depuis le vendredi soir !

La fête est appuyée de diverses animations et d'un repas champêtre en accord avec la saison. Depuis 3 ans elle est assortie d'un vide grenier local en faveur de l'Association des Parents d'Élèves.



Le Repas de la Saint André

Organisé conjointement avec la paroisse le premier dimanche de décembre, il correspond à la fête patronale de Copponex. C'est un repas soigné qui permet aux nouveaux habitants de se joindre aux résidents historiques et de retrouver les « expatriés » nombreux à revenir lors de cette fête.

Un peu de musique et quelques sketches mettent de la chaleur dans un des premiers dimanches de l'hiver.



L'association organise aussi quelques événements ponctuels selon les inspirations du moment.

Bien entendu, et comme toutes les associations, nous accueillons avec plaisir les bénévoles intéressés et nous sommes ouverts à toute proposition d'animation que vous souhaitez nous soumettre. Avec enthousiasme, nous essayerons de vous aider à les réaliser en apportant le support logistique et la mise à disposition du parc matériel que nous avons acquis au fil des années.

L'équipe de l'ACL.

C'est dans ce cadre que, le Samedi 22 février 2025 nous recevrons La troupe de Théâtre « Trouble-Fête » pour une représentation unique : « Sacré Jo » ! Retenez la date !

Vie locale et associative

Association des Parents d'Élèves de Copponex



Les enfants de Copponex ont repris le chemin de l'école le 2 septembre dernier et l'APE également, avec pour commencer l'élection du nouveau bureau qui s'est agrandi pour cette nouvelle année scolaire. L'ensemble de l'équipe est motivé et impliqué pour continuer à faire vivre de beaux moments aux enfants et à l'ensemble du village au travers d'événements festifs et conviviaux.

Le nouveau bureau est composé de Mme Laura MORETTO, présidente (ancienne secrétaire), Mme Sophie LOVEIRY, vice-présidente, M. Christophe ROBERT, trésorier, Mme Marie PIHEN, vice-trésorière, Mme Viviana CALDERON, secrétaire, Mme Elodie THOMASSON, secrétaire.

Les événements ont débuté dès le 29 septembre avec la traditionnelle Fête du four à pain organisée par l'ACL et son vide grenier organisé lui par la mairie en faveur de l'APE, nous en profitons pour remercier chaleureusement la Mairie.

L'APE a tenu un stand de délicieuses pâtisseries confectionnées par les parents, vente de crêpes et boissons chaudes. Côté activités, c'était le retour de l'atelier de maquillage pour les enfants, toujours aussi apprécié !

Et nouveauté cette année, en collaboration avec l'ACL, un atelier de fabrication de pain a été proposé aux enfants au sein de la cure, un vrai succès !

Les enfants ont pu confectionner leurs petits pains et revenir les chercher après cuisson dans le four de Copponex pour les rapporter à la maison.

Pendant les vacances d'automne, nous avons eu le plaisir de proposer aux enfants notre première Boum d'Halloween « Le Bal des Petits Monstres ». Avec plus de 100 réservations la fête fut mémorable ! Nous avons eu le plaisir de proposer des ateliers créatifs pour les plus petits et des jeux et animations pour les plus grands, ainsi qu'un concours de déguisement où les enfants ont pris plaisir à défiler... ainsi que les parents qui avaient joué le jeu. Tout le monde s'est beaucoup amusé ! Nous avons hâte de renouveler l'expérience l'année prochaine.

L'organisation des événements continue de bon train avec pleins de projets pour 2025 où nous vous attendons nombreux et toujours dans la bonne humeur !



Artistes Sol'Air



Le samedi 7 décembre devait avoir lieu, pour la seconde année consécutive, le spectacle de Noël ! Malheureusement, même en ayant gardé espoir jusqu'au bout, les conditions météorologiques ont amené à reporter le spectacle à une date ultérieure.

Ce fut une grande déception pour toute la troupe mais ce n'est que partie remise !

Malgré tout, l'association Artistes Sol'Air a réussi à offrir une petite prestation danse et lumières avec les danseuses et tous les petits lutins à l'intérieur de la salle des fêtes ! Cela a ravi le public et les petits lutins ont été très heureux de montrer leur spectacle !

En 2023, le spectacle avait été entièrement offert par la troupe terre d'Aurea.

De nombreux retours, toujours plus positifs ; ainsi que de nombreuses demandes pour que le spectacle soit reconduit, nous ont amenés à penser la suite un peu différemment.

En effet, il n'était pas envisageable que la viabilité du spectacle repose sur des fonds privés. Il fallait trouver une solution durable dans le temps !

C'est de cette façon qu'est née l'association «Artistes Sol'Air» !

À sa présidence, il y a Solène Mauceri et à sa vice-présidence, Sophie Loveiry.

Toutes deux mamans et engagées dans la vie de la commune, elles se sont réunies pour fonder cette association. Mais, plus que tout, c'est la passion du spectacle, de la danse, de l'art et l'envie de faire rêver qui les a réunies autour de ce projet.

Dans un premier temps, la mission principale de l'association Artistes Sol'Air est la création de spectacle.

Et peut-être que dans un deuxième temps, qui sait, des activités annuelles pour enfant et adulte naîtront.....

Cette édition 2024 du spectacle de Noël a vu le jour avec la nouvelle association : Artistes Sol'Air et ses nombreux bénévoles sans qui le spectacle n'aurait pas pu se réaliser. On les remercie chaleureusement !

Et encore plus d'avoir eu le courage de tout monter sous la pluie le samedi sans la certitude que le spectacle aurait lieu... et d'avoir tout démonter sans perdre leur bonne humeur !

Cette année, le public a patienté jusqu'au bout et nous les remercions pour cela et pour leur patience. Nous avons pu voir briller les yeux des petits et des grands au sein de la salle des fêtes et espérons que nous leur aurons mis l'eau à la bouche pour venir voir le grand spectacle !

Mélangeant conte, danse, art du feu et lumières, le spectacle, avec son histoire et sa magie, fera l'unanimité !

Tous les participants sont des amateurs mais, qui grâce à la passion commune du spectacle, ont réussi à présenter une magnifique prestation !

L'association Artistes Sol'Air compte bien continuer sur sa lancée afin de véhiculer des valeurs qui leur sont chères comme le partage, la tolérance et la bienveillance.

On vous garde le spectacle bien au chaud et on concoctera d'autres beaux spectacles pour la suite....

On vous concoctera d'autres beaux spectacles pour la suite....

Nous vous attendons d'ores et déjà en décembre 2025 !





ESC : Un 60^{ème} anniversaire brûlant



En 1964, une poignée de personnes décide de créer un club, l'Etoile Sportive de Cernex.

Mais, bizarrement, c'est à Copponex, aux Chardons plus précisément, qu'un terrain sera trouvé grâce à Monsieur Maillet.

Et beaucoup d'incertitudes planeront sur le nom du premier Président, l'abbé Léon Place ou René Dusonchet ?

Un remake de Don Camillo et Peppone en version haut-savoyarde.

Un récépissé de la sous-préfecture de Saint-Julien datant du 8 juin 1964 va lever tous les doutes.

Le président officiel c'est Léon Place même si c'est René Dusonchet, officieusement, qui va diriger le club ; c'est alors l'époque des frères et cousins Charrière...

Le président Luc Thomasson, bien trop jeune pour connaître les arcanes du club, lors de son discours, après une minute de silence en mémoire des disparus, rappela avec passion la vie d'un club qui, depuis 60 ans, met de l'animation dans nos communes.

Il remercia toute son équipe de bénévoles, toujours sur la brèche et disponible pour organiser de grands événements.

Bien sûr, il cita quelques personnages emblématiques de l'Etoile Sportive, des personnes qui, grâce à leurs compétences et passion, ont fait grandir le club comme en témoignent les performances des seniors hommes et femmes qui évoluent respectivement dans l'élite départementale et en championnat régional pour les filles.

Enfin, il remercia les collectivités pour les différentes aides, notamment au niveau de l'entretien du Stade des Chardons.



Audrey Sanchez, brillante capitaine des Blanquinettes, rappela ô combien l'Etoile Sportive était une grande famille, unie et motivée pour faire progresser le club tant au niveau masculin que féminin.

Pierre Bernard, représentant le district de football Haute-Savoie Pays de Gex, n'était pas en terre inconnue puisque, en tant que délégué, il a souvent été présent autour des mains courantes,

louant la qualité de l'accueil fait par Lisa Thomasson. Il a également tiré un grand coup de chapeau aux bénévoles du club, un club, selon ses mots « familial » et qui est bien ancré dans la vie associative locale.

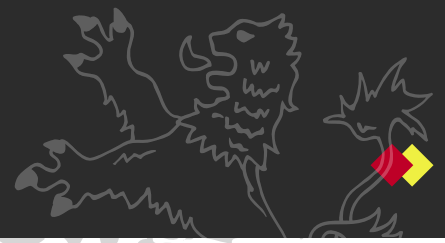
Avant d'assister au match de gala, Angélique Saxod, comme à son habitude, devait clôturer la partie officielle sous un tonnerre d'applaudissements.

UN MATCH DE GALA PROLIFIQUE

Deux belles équipes se sont affrontées sur la belle pelouse des Chardons ; des anciens joueurs du club mais aussi du Chable, de Frangy, Neydens, Chilly et autres.

Et, on aura pu remarquer que certains avaient gardé un sacré niveau de football, notamment le vélocé Damien Derobert qui aura fait toutes les misères du monde à Cédric Chagnoux, certes un peu enveloppé, mais toujours aussi bondissant dans les buts. Les co-équipiers de Damien, tout de rouges vêtus, l'emporteront sur le score de 4-0, l'équipe adverse ayant dans ses rangs plusieurs Blanquinettes.

L'après-midi a été consacrée à des jeux pour adultes et enfants tandis que le soir, un grand bal gratuit, dans la touffeur de la nuit, a fait danser jeunes et moins jeunes.



Chosal - Fête Art et Nature



Le samedi 28 septembre s'est tenue la traditionnelle fête Art et Nature à la ferme de Chosal.

Environ 150 personnes étaient présentes malgré une météo automnale pour célébrer l'art (avec l'inauguration des œuvres créées en résidence cette année) et la Nature (au travers des productions de la Ferme).

L'occasion une fois de plus de valoriser la singularité de l'activité tant agricole que culturelle et artistique du Complexe de Chosal.



3 ŒUVRES ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES AU PUBLIC :

- Celle d'Elodie Tribut « **ouvrez la cage aux oiseaux** », une fresque murale figurant une nuée d'oiseaux, réalisée par l'artiste à partir de peinture végétale.
- La seconde œuvre est celle de Michaël Mvukani Mpiolani, et Rémi Tamburini, artistes belges du Creahmbxl (Création et Handicap Mental) : Gazebo #4, est une installation composée d'éléments en acier corten et de panneaux de verre gravés, qui se présente comme un belvédère sur le domaine de Chosal.
- Enfin, la dernière œuvre « **Ce qui est courbe ne peut se redresser** » est le fruit d'un travail participatif piloté par le collectif (belge lui aussi) Patrimoine à Roulettes. Réalisée en mai 2024, elle est venue clore le projet européen « **Green artist** » (porté par l'Epanou) qui vise l'accompagnement d'artistes en situation de handicap à autour d'un art écologique.



La déambulation musicale a permis à la direction artistique de mener l'ensemble du public sur le Sentier Art et Nature à la découverte de ces nouvelles œuvres coproduites par les artistes en résidence et les personnes en situation de handicap de la Ferme de Chosal.

Enfin, le Directeur Jorris Santalucia a rappelé « le choix assumé et perpétué, bien que ne faisant pas partie des missions réglementaires des établissements médico-sociaux, de placer l'art et la culture au cœur du projet d'établissement, nécessaire à l'humain ».

Plus largement, il a rappelé la nouvelle dénomination et dimension de l'action culturelle et artistique portée par



le complexe sous le nom de Chos'art, qui regroupe désormais des esthétiques variées, des partenariats renouvelés, des actions diversifiées, afin de profiter à l'ensemble des personnes accompagnées par la structure.

Vie locale et associative

L'Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM)



LE SAVIEZ-VOUS ?



La commune de Cruseilles abrite le 2^{ème} établissement qui compose le complexe de Chosal : l'Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) Les Hauts de Chosal. Situé au 75 chemin des Fourches, « Les Hauts de Chosal » offre un accompagnement personnalisé à 24 personnes vieillissantes en situation de handicap et travailleurs actifs : 19 en foyer d'hébergement, 20 en appartement de soutien.

Sorti de terre en 2020, il offre un cadre de vie épanouissant pour les personnes accueillies et encadrées par une équipe pluridisciplinaire de 30 collaborateurs qui contribuent au projet éducatif de chacun.

C'est également un lieu ouvert au public puisqu'il abrite l'espace d'exposition nommé le Jardin Divers qui offre une programmation de 4 expositions par an, ouvertes 7/7 jrs (de 9h, à 17h).

Dans une logique d'inclusion des personnes porteuses de handicap à la vie sociale, les résidents des Hauts de Chosal sont pleinement intégrés à la vie locale où ils font leurs courses, participent à la vie associative (club de pétanque, chorale, ping-pong, resto du cœur...) etc. Soyez étonnés ! Nos résidents maîtrisent l'art de recevoir, notamment lors des vernissages d'expositions au Jardin Divers !



Agenda 2025



SAMEDI 15 MARS

Journée des bénévoles !

Participez à la remise en état du Sentier Art et Nature. Sur inscription : chosart@aapei-epanou.org

MERCREDI 1^{ER} AVRIL

Ouverture vente des fleurs.

VENDREDI 4 AVRIL

Ouverture des sentiers sensoriels.

SAMEDI 3 & DIMANCHE 4 MAI

Journées portes ouvertes à la Ferme !

2025



ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS SUR LES ÉCONOMIES D'EAU

L'année 2024, caractérisée par une pluviométrie abondante, a apporté un certain répit en ce qui concerne les problèmes de quantité d'eau. Un seul épisode nécessitant une vigilance particulière a été observé durant la période estivale.

Malgré cette année exceptionnellement riche en eau, le Syr'Usse s'est engagé pour promouvoir les économies d'eau face aux défis croissants de la gestion de la ressource, aggravée par les sécheresses récurrentes et les pressions anthropiques. Pour préserver la ressource, le Syr'Usse met en œuvre des actions ciblées à destination des collectivités et des particuliers.

Pour soutenir et accompagner les collectivités territoriales, le Syr'Usse réalisera un état des lieux des installations sanitaires et autres équipements en lien avec l'eau afin d'identifier les besoins prioritaires.

Le Syndicat procèdera ensuite à un bilan des bâtiments, des pratiques et des consommations d'eau et accompagnera les collectivités dans l'installation de dispositifs hydroéconomiques adaptés pour optimiser l'utilisation de l'eau. Parallèlement, le Syr'Usse engage la sensibilisation des habitants du bassin versant en organisant des ateliers sur les économies d'eau à réaliser dans les jardins et en proposant une aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie. Les dates des ateliers seront annoncées début d'année 2025.



CRUE DÉCENNALE SUR LE BASSIN VERSANT DES USSES

Le débit des Usse et de ses affluents a atteint 131 m³/s le mardi 8 octobre, marquant un niveau de crue décennale.

Cela signifie qu'il y a une probabilité sur dix qu'une telle crue survienne chaque année. Une crue d'une telle ampleur n'avait pas été observée sur le bassin versant des Usse depuis 2002 (142 m³/s) et 1997 (148 m³/s - limite crue vingtennale).

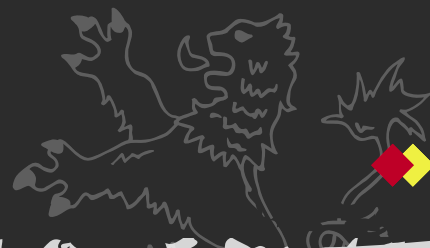
Pour mettre les choses en perspective, le débit de la rivière était de 1,3 m³/s le 7 octobre à 21h.

Suite à des précipitations constantes mais de faible intensité sur une longue période, le niveau d'eau a augmenté graduellement pendant 17h, atteignant un maximum de 131 m³/s.

Cette montée progressive des eaux a permis d'éviter des dommages significatifs, aucun dégât majeur n'ayant été signalé ou observé.

Le 9 octobre à 14h, le débit était redescendu à 12 m³/s, marquant la fin de cet épisode de crue.





Rappel des obligations d'élagage et d'entretien des haies

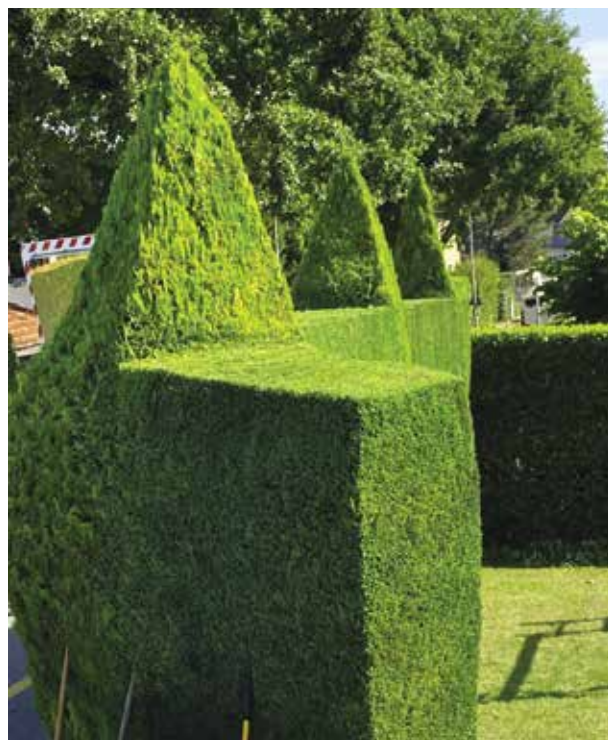


Pour garantir des relations de bon voisinage et maintenir la sécurité, il est essentiel de respecter la réglementation relative à la hauteur des haies et leur entretien.

Les haies doivent être taillées régulièrement afin de ne pas empiéter sur les propriétés voisines ni gêner la circulation sur la voie publique.

Conformément aux règles en vigueur, les haies situées en limite de propriété ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur.

L'entretien régulier des haies et des branches, qu'elles surplombent le domaine public ou se situent en limite de propriété avec les voisins, permet d'éviter des conflits de voisinage et de prévenir tout risque d'accident.



Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile.

Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter.



Urbanisme et bâtiments

Autorisations d'urbanisme de juin à novembre 2024



PERMIS DE CONSTRUIRE

Chemin des Lauriers Roses	Construction d'un garage	Accepté
Route de Châtillon	Extension	En cours
Chemin du Pont Noir	Extension	En cours
Route des Plantations	Tunnel de stockage	En cours
Route de Follon	Panneaux solaires	En cours
Chemin du Pont Noir	Extension et piscine	En cours

PERMIS D'AMÉNAGER

Chemin des Tannes	Détachement de cinq lots	En cours
-------------------	--------------------------	----------

Déclarations préalables de juin à novembre 2024



20 DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES

HORAIRES SERVICE URBANISME:

Lundi de 8h30 à 11h30
Jeudi de 14h à 17h30
Sur rendez-vous
Mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h
Vendredi de 8h30 à 11h30





Sécurisation de l'entrée Est de Coppoix (RD27)



En 2022, le service des routes du Département informait la commune de Coppoix du projet de recalibrage de la RD 27, entre Bonlieu et le rond-point de la RD 1201. Notre commune étant concernée par deux tronçons sur la RD27, le premier se situant dans les Bois Chardons et le second, le plus urgent à l'entrée de Coppoix depuis l'intersection de la route de Mézier.

Pour la réalisation de ces travaux, la commune devait au préalable supprimer les réseaux aériens Enedis, Orange et l'éclairage public. Par anticipation, la commune a mandaté un bureau d'études pour cette mission d'enfouissement de réseaux sous maîtrise d'ouvrage du Syane 74 et par opportunité d'élargir la réflexion à la réalisation d'un trottoir avec un éclairage public adapté, afin de sécuriser cette portion de voirie devenue peu sécuritaire.

Le projet définitif envisageait un trottoir partagé (piétons/vélos) de 3m de largeur (à la charge de la commune), et de deux voies de circulations et aménagements annexes (à la charge du Département).

Cependant, pour des raisons liées à des difficultés d'acquisitions foncières, le projet a dû être différé.

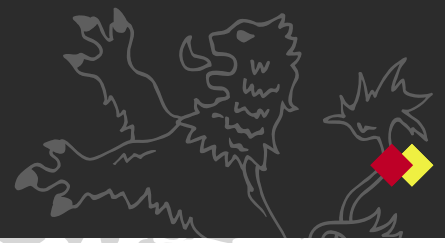
Une procédure de déclaration d'utilité publique devrait permettre d'envisager les travaux de recalibrage dans quelques années.



Toutefois, la commune, à la demande expresse et justifiée des riverains, en collaboration avec le service des routes du Département, d'un bureau d'études et les personnes concernées a défini un aménagement provisoire pour sécuriser au maximum ce secteur.



1. Déplacement de la limite d'agglomération pour permettre une limitation uniforme à 30km/h sur l'ensemble de la commune.
2. Établissement de 2 chicanes et 2 bandes pour piétons et vélos.
3. Mise en service de 2 radars pédagogiques.
4. Réalisation d'un passage protégé pour piétons au droit des conteneurs de tri-sélectif.
Coût 19 369 €.
5. Enfouissement des réseaux et amélioration de l'éclairage public avec participation financière du Syane 74.
Coût 232 941 € dont 104 070 € à la charge de la commune.



La voirie communale



La commune de Copponex compte environ 19 km de voies goudronnées.

Actuellement, 85 % de ces voies ne sont plus adaptées au trafic actuel, tant en termes de largeur que de structure (absence de fondations adéquates).

Si certaines routes, comme celles de Jussy ou de Mézier, ont bénéficié de réfections durables ces dernières années, d'autres nécessitent des travaux de réfection partielle chaque année, notamment la route de Châtillon et celle du Pont Noir.

Une part importante du budget communal est consacrée aux travaux de réfection des routes, réalisés en enrobé ou par émulsion et gravillonnage.



Eaux pluviales



La Communauté de Communes des Pays de Cruseilles a réalisé, 2 opérations de réfection de canalisations d'eaux pluviales.

1. Route des Grands Prés, remplacement d'une portion de canalisation complètement entartrée (environ 100 ml de tuyaux remplacés).

2. Route de Jussy, pose en parallèle d'une canalisation pour pallier au sous dimensionnement de la canalisation existante (environ 60 ml).





Des saveurs de fête pour nos aînés



Comme chaque année, le CCAS et la commune de Copponex est heureuse de célébrer les fêtes de fin d'année en offrant des paniers garnis aux personnes qui n'ont pas pu partager le repas des aînés du 7 juillet.

Cette initiative, qui nous tient particulièrement à cœur, est une occasion de partager de bons moments de convivialité et d'échange.

La distribution des paniers s'est effectuée avant Noël.



Retour en images



Repas des aînés du dimanche 7 juillet, animé par l'Orchestre Fred Kohler.
La journée était placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur.



État-civil



Naissances



TROUILLON PEROLINI Lucie	née le 20 juin 2024 à Epagny Metz-Tessy (74)
ADDA Isao	né le 21 juillet 2024 à Epagny Metz-Tessy (74)
DUBOS Emy	née le 30 août 2024 à Epagny Metz-Tessy (74)
DUBOS Lya	née le 30 août 2024 à Epagny Metz-Tessy (74)
GUIAVARC'H Léo	né le 16 octobre 2024 à Epagny Metz-Tessy (74)
ZACCARON Noa	né le 13 novembre 2024 à Epagny Metz-Tessy (74)

Du 1^{er} janvier au 19 novembre 2024, 11 naissances ont été enregistrées.

Seules celles ayant fait l'objet d'une autorisation de publication sont mentionnées.

Mariages

GERMAIN Chantal et **DORIGO** Georges, le 29 juin 2024
THOMASSON Angélique et **SAXOD** Alexandre, le 6 juillet 2024
MERCIER Justine et **TOUBLANC** Nicolas, le 24 août 2024



Décès



MARMOUX Marie-Louise, décédé le 10 juillet à Groisy (74)
ZÜRCHER Yves, décédé le 29 juillet 2024 à Thyez (74)
BESSEUX André, décédé le 31 juillet 2024 à Copponex (74)
DUCRUET André, décédé le 27 octobre 2024 à Saint-Julien-en-Genevois (74)

La commune adresse ses sincères condoléances à toutes les familles ayant perdu un proche cette année.



Carnet de deuil



MARIE-LOUISE MARMOUX

Le mercredi 17 juillet ont lieu les obsèques de Marie-Louise Marmoux, née Berthoud, décédée à l'âge de 92 ans, le 10 juillet 2024.

Marie-Louise était née le 18 juin 1932 à Ronzier, ses parents François et Céline Berthoud ayant eu 4 enfants, Louis, Simone, Marcel et donc Marie-Louise la benjamine.

Cette place de petite dernière lui vaudra le surnom de « Pépé », poupée en patois, qui la suivra toute sa vie.

Agée de 8 mois, sa maman décède de maladie. Elle est alors élevée par sa tante Judith et son papa.

Enfant, elle est scolarisée à l'école Saint-Maurice à Cruseilles, où elle se rend à pied par tous les temps.

Elle obtient son Certificat d'études, puis travaille au sein de la ferme familiale à Ronzier, jusqu'à son mariage le 20 mai 1957 avec Raymond Marmoux, rejoignant ainsi la famille de son mari à la ferme de Châtillon.

En décembre 1957 une première fille, Marie-Noëlle nait, mais elle ne survivra pas.

Arrive l'année 1960 qui fut une année riche, avec la naissance de Marie-Laure puis le déménagement au Château de Saint-Ornex en fin d'année. 2 autres enfants, Jean-François en 1961 et Daniel en 1962 viendront compléter la famille.

Pendant les années qui suivent, elle élève ses enfants tout en travaillant à la ferme, aidée par sa belle-mère, la mémé Anaïs.

Le 1^{er} décembre 1973, elle perd tragiquement son époux. Elle peut alors compter sur l'entraide familiale, et notamment sur l'aide précieuse de son neveu Jean-Noël Magnin, jusqu'à ce que Jean-François et Daniel soient en âge de reprendre la ferme à ses côtés.

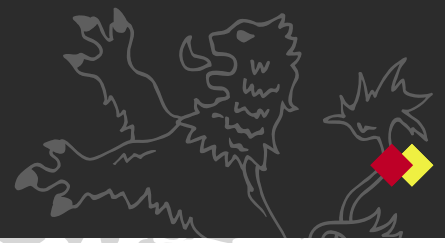
Elle continuera de travailler avec ses deux fils toute sa vie. Toujours affairée aux travaux de la ferme, on la trouvait tantôt en train de s'occuper des poules, des lapins ou du potager.

Et malgré des journées bien chargées, elle trouvait toujours le temps de s'occuper de ses 8 petits-enfants qui ont beaucoup appris à son contact.



Toujours partante pour rendre service, elle organisait par exemple pendant de nombreuses années le repas de Châtillon et participait à de nombreuses sorties des aînés. Toujours volontaire, à 81 ans, elle effectuait même son plus grand voyage en prenant l'avion direction le Liban pour le mariage de sa petite-fille Sabrina.

Dans les différents témoignages lus par la famille, tous souligneront une femme de caractère, courageuse et juste, malgré les faits tragiques survenus. Et, elle a su se relever de toutes ces épreuves, toujours dans une grande discrétion.



JEANNINE YVENAT

Après un séjour de 5 ans en tant qu'enseignante détachée de l'éducation nationale française en Asie (Cambodge et Vietnam), Jeannine Yvenat souhaitait vivement avoir avec son époux un pied à terre à la montagne.

C'est ainsi qu'ils sont arrivés avec leurs deux filles à Copponex, Route de Châtillon, où ils ont fait construire un petit nid douillet réalisant ainsi leur rêve en 1975.

Reconnue par tous pour sa forte personnalité elle n'en était pas moins une très belle personne généreuse et gentille. Son sourire restera dans toutes les mémoires, elle nous a malheureusement quittés le 5 juillet 2024 dans sa 101^{ème} année.

YVES ZÜRCHER

Yves Zürcher nous a quittés à l'âge de 73 ans.

Yves était avant tout un homme profondément attaché à Copponex, où il a passé toute sa vie. Toute sa carrière professionnelle s'est faite dans le milieu de la banque en Suisse. Un environnement où son professionnalisme et sa gentillesse ont marqué ses collègues.

L'amitié était au cœur de sa vie. Yves n'avait plus de famille proche, mais il avait su tisser autour de lui un cercle d'amis fidèles, faits de voisins, de collègues et de copains de chasse et du club de la table ronde... Sa porte était toujours ouverte, tout comme son cœur. Son accueil chaleureux se résumait souvent par un simple : « Viens boire un coup ! ».

Passionné de politique, il suivait avec intérêt l'actualité et les événements sportifs. Yves était un homme cultivé, à la mémoire impressionnante, et toujours curieux du monde qui l'entourait.

Les dernières années, marquées par une diminution de sa vue, ont limité certaines de ses activités, mais il a su conserver son humour, sa tolérance et sa bienveillance, des qualités que tous ceux qui l'ont connu appréciaient.

Yves Zürcher vivait pleinement, sans se priver de rien, avec une générosité et une gentillesse qui le définissaient. Il laisse derrière lui le souvenir d'un homme sincèrement bon, qui a touché le cœur de tous ceux qui ont eu la chance de le croiser.





Infos pratiques

{ La mairie }

Secrétariat ouvert au public :
le lundi et le mercredi matin de 8h30 à 11h30
et le jeudi de 14h à 17h30.

70 place de l'Eglise - 74350 Copponex
Tél. : 04 50 44 22 82

 commune@copponex.fr
www.copponex.fr

{ Informations utiles }

FERMETURE de l'agorospace à 23h

HORAIRE BOULANGERIE

- Du mardi au vendredi : 6h à 13h30 et 16h à 19h
- Le samedi : 6h à 13h30
- Le dimanche : 7h à 13h

17 JANVIER 2025 À 19H

Les vœux du maire

HORAIRE PLATEFORME DÉCHETS VERTS ÉTÉ DU 01/05 AU 30/09

Lundi : 12h à 16h
Mercredi : 8h à 16h
Samedi : 12h à 18h

HIVER DU 01/10 AU 30/04

Mercredi : 8h à 16h
Samedi : 12h à 18h

{ Nouveaux habitants }

Lorsque vous arrivez à Copponex, merci de vous présenter en mairie muni de votre livret de famille afin que nous puissions enregistrer votre famille notamment dans le cadre des prévisions des effectifs scolaires.
Bienvenue à tous.

{ Travailleurs frontaliers }

Vous êtes titulaire d'un permis G :
Assurez-vous que l'adresse sur votre permis de travail est bien à jour auprès de l'Office cantonal de la population.

Vous avez la nationalité suisse ou vous êtes double national et travaillez dans le canton de Genève :

Venez vous faire recenser à la mairie.

{ Recensement militaire }

Le recensement pour la journée d'appel de préparation à la défense est obligatoire si vous êtes de nationalité française ou que vous venez de l'acquérir avant l'âge de 25 ans.

Vous devez vous présenter en mairie muni du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à partir du mois de vos 16 ans.

{ Carte d'identité et passeports }

Vous pouvez compléter votre demande en ligne sur **service-public.fr**, l'imprimer et prendre rendez-vous avec une mairie équipée, la plus proche étant Cruseilles.

{ Bibliothèque }

La bibliothèque vous accueille :

- Le mardi de 16h30 à 18h
- Le mercredi de 15h à 17h
- Le vendredi de 14h à 15h30

{ Garderie périscolaire & centre aéré }

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 04 50 09 60 19.

{ Groupe scolaire }

34 passage de l'école
74350 Copponex
Tél. : 04 50 44 04 79
ce.0740201S@acgrenoble.fr
www.ac-grenoble.fr/ecole/74/copponex/

{ Pompiers }

Tél. : 18 / Tél. : 112

{ Gendarmerie }

Tél. : 17 ou 04 50 44 10 08
Fax. : 04 50 44 97 85